

Rémunération

Comme indiqué dans le communiqué de la CS adressé aux personnels le 27 mars dernier, la direction générale précise que tous les employés réguliers, à contrat à temps plein ou à temps partiel sont rémunérés de façon automatique. Tous sont payés normalement.

Pour les employés temporaires, incluant les suppléants occasionnels, la CS doit octroyer la rémunération en fonction des heures déjà prévues à l'horaire, soit les heures connues et convenues AVANT LA FERMETURE pour la période du 15 mars au 1^{er} mai 2020 inclusivement.

Examens ministériels

Comme indiqué dans les directives ministériels, le MEES a annulé l'ensemble des examens ministériels pour l'année 2019-2020.

Toutefois, l'année scolaire 2019-2020 n'est pas compromise, et ce, même si la situation sanitaire commandait une fermeture des établissements au-delà du 1^{er} mai. C'est le jugement professionnel des enseignantes et des enseignants, basé sur les évaluations faites avant la fermeture des établissements, qui leur permettrait de préparer les bulletins finaux.

Nous travaillons actuellement à déterminer des modalités plus précises afin de répondre à des questions et des besoins de certains secteurs comme en FP et à l'ÉDA où la situation est différente.

Opération classement

Après avoir discuté avec les services éducatifs de la CS, nous avons appris que toutes les modalités entourant l'organisation pour les études de cas et les comités de classement auront lieu comme prévu en prévision de l'organisation scolaire 2020-2021.

Comme toutes les personnes entourant l'élève sont sollicités à l'occasion de cette opération, votre contribution et votre collaboration pourraient être sollicitées dans certains dossiers afin que le cheminement de ces derniers puisse se faire adéquatement.

Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec votre direction.

Contenus éducatifs et continuité scolaire

Le MEES a rendu disponible une plateforme web contenant des activités éducatives pour les élèves du préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et éducation des adultes (www.ecoleouverte.ca).

La CS travaille actuellement afin de vous transmettre des balises claires pour que vous puissiez travailler, en équipe-école, à organiser et à déployer le suivi hebdomadaire personnalisé auprès des élèves (en priorisant les élèves que vous considérez comme étant les plus vulnérables). Nous avons discuté avec la CS afin que ces consignes soient le plus claires possible, qu'elles tiennent comptes des réalités des secteurs et du contexte actuel tout en permettant à chacune et chacun d'y participer à la hauteur de ses capacités. La bienveillance et la souplesse ont été à l'ordre du jour de nos échanges.

Nous vous invitons donc à attendre les directives de la direction générale avant de prendre quelques décisions à ce sujet. Nous vous tiendrons informés de la suite.

RAPPEL - Avant le 1er avril

N'oubliez pas que nous sommes dans la période où vous pourriez vouloir déposer un document ou faire une demande qui doivent être transmis à la CS **avant le 1^{er} avril 2020**.

Comme vos directions pourraient vraisemblablement ne pas être disponibles pour signer ou recevoir votre formulaire, nous vous suggérons de le transmettre directement à la CS (Centre de service) à Mme Isabella Coloccia au isabella.coloccia@csdgs.net et de nous en transmettre une copie à z27_lignery@aplcsq.net.

Vous trouverez, ci-bas, les communiqués pertinents à ces sujets.

Congés:

http://www.lignery.ca/fileadmin/user_upload/syndicats/z27/PDF/Communiques/2019-2020/c192008_PL_CONG%C3%89S.pdf

Liste de priorité d'emploi secteur jeunes:

http://www.lignery.ca/fileadmin/user_upload/syndicats/z27/PDF/Communiques/2019-2020/c192010_ListePriorite.pdf

Liste de rappel secteurs FP et EDA :

http://www.lignery.ca/fileadmin/user_upload/syndicats/z27/PDF/Communiques/2019-2020/c192011_ListeRappel_FP_EDA.pdf

Retraite progressive :

http://www.lignery.ca/fileadmin/user_upload/syndicats/z27/PDF/Communiques/2019-2020/c192009_RetrProg.pdf

Expression des préférences :

http://www.lignery.ca/fileadmin/user_upload/syndicats/z27/PDF/Communiques/2019-2020/c192007_PL_ExpPref.pdf

Rappel - Retraite

Pour les personnes qui prévoient prendre leur retraite d'ici le 1^{er} juillet, nous vous invitons à communiquer avec nous afin d'enclencher le processus.

RAPPEL - Assurance emploi

Pour toutes les personnes non visées par la section précédente « rémunération », nous vous encourageons à déposer une demande d'assurance emploi ou à réactiver votre demande si elles ont déposé une demande depuis moins de 52 semaines.

(Si jamais les programmes spéciaux mis en place par les gouvernements s'appliquaient à vous, vous pourrez alors rembourser l'assurance emploi).

Nous vous laissons ici des informations de la CSQ qui pourraient vous être utiles :

https://app.infolettres.lacsq.org/newsletter-view-online?ct=yCObcR6ta_RflkQi7jJEhsos5XFZF4qhW6NQKeUrFoHO5xCouddpcSHLIAUCe6zCYZr6MINaZkfYHW61sg2PeQ~~

Prestation canadienne d'urgence (PCU) pour venir en aide aux travailleurs et aux entreprises

https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2020/03/instaure-la-prestation-canadienne-durgence-pour-venir-en-aide-aux-travailleurs-et-aux-entreprises.html?fbclid=IwAR3-47r_j2jlesEPfudeDmMc2avhw9jXvTy6esXlgrF-pxXrIC2_GksDWeQ

Toutes les mises à jour concernant l'assurance emploi sont disponibles sur le site de L'APL dans la section « Assurance-emploi » <http://www.lignery.ca/index.php?id=14602>